



Ouvert ce vendredi 6 septembre au tribunal militaire de Yaoundé, le procès de Maurice Kamto, leader du MRC, et 90 de ses partisans a été renvoyé pour le vendredi 8 octobre 2019.

Poursuivis pour « insurrection » et « hostilité contre la patrie ». Ils avaient été incarcérés après avoir organisé et participé à des marches dites Blanches, mais interdites par le gouvernement. Ces opposants du président Paul Biya risquent théoriquement la peine de mort.

Le malaise à l'audience de l'un de ses alliés, Christian Penda Ekoka, ex-conseiller économique du président Biya, a motivé le renvoi du procès, selon Michel Ntchalé, l'un des avocats de Maurice Kamto, interrogé par l'AFP

Les alentours du tribunal militaire étaient fortement militarisés depuis les premières heures de cette journée, un long cordon de sécurité avait été érigé pour empêcher tout accès à l'intérieur de l'état-major de l'armée de terre où se trouve le tribunal militaire. Les partisans de Maurice Kamto présents sur les lieux scandaient « Kamto président ».